



Comité Syndical du 21 février 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt-et-un février à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat à Aiguillon, 17 avenue du 11 novembre, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Convocations régulièrement adressées le 15/02/2023

Nombre de délégués syndicaux en exercice: 24 délégués n° ordre 2023-01 Présents : 23 votants : 23
--

Étaient présents : 23 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :

Pour les titulaires : Messieurs Alain PALADIN, Georges LEBON, Patrick JEANNEY, François COLLADO, Christian LAFOUGERE, Michel MASSET, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGERI, Jean-Marc LLORCA (**10 présents**).

Pour les suppléants :

Monsieur Alain MOULUCOU remplaçait Monsieur Jean-Pierre GENTILLET, Monsieur Christophe MELON remplaçait Monsieur Christian GIRARDI (**2 présents**).

Assistaient également à la séance en qualité de suppléant sans voix délibérative :
Madame Nathalie BUGER et Monsieur Jean-Marie BOE

Albret Communauté :

Pour les titulaires : Madame Isabelle SALIS, Messieurs Joël CHRETIEN, Robert LINOSSIER, Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Christophe BESSIERES, Didier SOUBIRON (**7 présents**).

Pour les suppléants :

Madame Michèle AUTIPOUT remplaçait Madame Paulette LABORDE, Madame Laurence BENLLOCH remplaçait Madame Evelyne CASEROTTO, Monsieur Pascal LEGENDRE remplaçait Madame Valérie TONIN, Monsieur Lionel LABARTHE remplaçait Monsieur Frédéric SANCHEZ (**4 présents**).

Étaient excusés :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Madame Marie-Fabienne ADAMSON, Messieurs Jean -Pierre GENTILLET, Christian GIRARDI, Patrick YON, Jean-Pierre DESPERIERE.

Albret Communauté : Mesdames Paulette LABORDE, Valérie TONIN, Evelyne CASEROTTO, Messieurs Frédéric SANCHEZ, Alain POLO, Joël AREVALILLO, Dominique HANROT.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Directeur du SMICTOM LGB
Mme Karine DAL BALCON : Responsable service administratif
M. Cyril FILLOT : Responsable service technique
Mme Aurélie CEREZUELA : Coordinatrice de la communication des services
Monsieur Philippe MAURIN : DGS C.C. du Confluent et Coteaux de Prayssas
Monsieur Jean-Marc CAMMARATA : DGS Albret Communauté

N° d'ordre : 2023-01

Objet : Présentation des orientations budgétaires pour l'exercice 2023

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe)

Vu les statuts du SMICTOM LGB,

Suivant les dispositions du CGCT, l'examen du budget doit être précédé d'un débat de l'assemblée délibérante sur les orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Ce rapport doit comporter :

- Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement.
- La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes.
- Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité

- **Article 1** : Prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu le débat des orientations budgétaires de l'exercice 2023.

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	23
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Publication sur le site internet : 01/03/2023

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président
Alain LORENZELLI